

REFERENTIEL

Maintenons le cap (charte du salarié PLEIN AIR)

Afin que nous puissions tous comprendre ce que nous devons appliquer au sein de notre établissement, nous allons détailler un référentiel dans l'intention de donner le cap et les consignes que nous devons avoir constamment à l'esprit dans notre travail en qualité de salariés du PLEIN AIR :

- nous arrivons au moins 10 minutes avant notre heure de prise de service,
- nous sommes fiers de porter une belle tenue, propre, et respectable,
- nous communiquons avec bienveillance auprès de notre clientèle et de nos collègues,
- nous communiquons ensemble afin d'éviter les éventuelles incompréhensions,
- nous gardons une cohésion et un esprit d'équipe élevés,
- nous mettons à jour régulièrement nos connaissances et nos compétences professionnelles,
- nous sommes aimables et courtois envers notre clientèle tout en gardant nos distances.

TROP DE PROXIMITE avec les CLIENTS = DANGER POTENTIEL !

Nous sommes tous des professionnels, le but étant de prévenir les situations contentieuses ou conflictuelles inutiles et , pour nous les managers (directeurs, MCD, chefs de service, encadrants,...), également d'informer ou former avant de devoir éventuellement sanctionner.

TOUS ENSEMBLE gardons le cap avec une bonne connexion, une belle dynamique, un bon rythme, de manière à réussir nos **OBJECTIFS** communs.